

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CODEP68

Lundi 11 octobre 2021 à Fessenheim

Les personnes présentes du Comité Directeur et présidents de Commissions :

Rémy HELLER - William HURST - Céline BARDET - Olivia FRICKER - Jean-Michel SCIUS - François CÊTRE - Guy ACKER - Anne EVRARD - Pascal HECTOR - Anne-Claire HELLER - Sylvie HIRN - Christophe PERRIER - Emmanuel SIRAUD.

Clubs présents ou représentés :

CLUB	VOIX	REPRÉSENTANT
A.S. MULHOUSIENNE PLONGEE	3	M. HELLER RÉMY
AQUATIC CLUB D'ALSACE COLMAR	4	M. ACKER GUY
CLUB DE PLONGEE SPORTIVE	3	M. SCIUS JEAN MICHEL
COLMAR EVASION PLONGEE	4	MME HELLER ANNE CLAIRE
COULEUR PLONGEE 68	2	M. SCIUS JEAN MICHEL
DAUPHINS D'ENSISHEIM	2	MME PESME VIRGINIE
EPSM GUEBWILLER	2	M. BITZENHOFER JEAN-MARC
LA NOUVELLE VAGUE	1	M. MÉAL YANNICK
LES PLONGEURS DU FLORIVAL G I S	3	M. CHRISTOPHE CALVO
RHIN EAU CLUB	2	M. Jacques LASALLE
TOURING PLONGEE MULHOUSE	4	M. MULLER RAYMOND
Nombre de clubs représentés	11	
Total voix représentées :	30	Quorum (12 voix) atteint

Les autres personnes présentes :

Bernard SCHITTLY - Michel LAMBINET - Daniel BANNWARTH - Stéphane BARDET - Christophe DUBACZYK - Denis FOEHRLE - Christian MARX - Fabienne SAUPIN - Laetitia TSCHUPP - François VENTRA - Célie VEUILLET.

Les personnes excusées :

Pascale CÊTRE - Fabien CHARDON - Serge MARBACH - Patricia REHM - Frédéric DI MEGLIO - Jean-Claude HUGUET - Roland KEHRLY - Laurent REHM - Jean-Luc SCHMUCK - Marc WINTERHALTER.

Ouverture de l'Assemblée Générale et mot du Président

Le Président du Codep 68 Rémy HELLER accueille les personnes présentes.

Il accueille M. Bernard SCHITTLY Président du Comité Régional Est et Président adjoint au Comité National, ainsi que Michel Lambinet qui représente le président national de la FFESSM.

Il remercie Yannick MÉAL le président et son équipe de la Nouvelle Vague pour l'organisation de l'AG.

Il félicite Jean-Marc BITZENHOFFER le nouveau président de l'EPSM Guebwiller et Jacques LASALLE le nouveau président du Rhin Eau Club.

Rapport moral du Président (pièce jointe N°1)

Généralités

Nous comptons un club de moins dans le Haut-Rhin, la section Plongée de la Maison des jeunes et de la culture d'Ungersheim ayant été dissoute. Ses membres se sont répartis sur les clubs environnants.

Les différentes vagues de la Covid et leurs restrictions, ont rendu impossible la réalisation d'un grand nombre d'actions prévues.

Rappel des missions du Codep 68.

Médailles : incitation à demander des médailles fédérales aux licenciés méritants.

Le retour de l'Alsace, avec la CEA (collectivité européenne d'Alsace), première réunion des comités départementaux a eu lieu le 6-9-21, cela nous réservera encore peut être des surprises...

Pas de subvention prévue, il a donc peu d'intérêt de recréer la ligue Plongée pour l'instant.

Le département comporte 20 clubs et compte 1120 licenciés (218 de moins que l'année précédente).

Subventions reçues

- Département 68 via la CEA : 1 957 € (idem depuis 2017).
- FFESSM : ristourne du CR Est pour les licences et les diplômes : 4 161 € en nette baisse (10 000 € en 2019)
- Subventions ANS Agence Nationale du Sport:
 - Pour 2020, versées en juillet 2020 (2 900 €) :
 - Formation des cadres : 1 100 €. Prime à l'obtention de diplômes d'encadrement.
 - Handisub : 1 100 €. Achat de masques faciaux et aide à la formation de cadres EH1 apnée et EH2.
 - Entraînement et formation des cadres en apnée : 700 € Stage de compensation apnée.
 - Pour 2021, 5 dossiers ont été présentés par le codep pour 6 000 € (0 par les clubs) :
 - Formation des cadres inter-commission demandé 1 500 €.
 - Handisub : demandé 1 600 €.
 - Entraînement et formation compétiteurs apnée : demandé 1 500 €.
 - Soutien jeunes hockey : demandé 800 €.
 - Formation environnement : demandé 600 €.

Subvention attendue en baisse régulière : 2 900 € en 2020, 3 000 € en 2019 et 2018 et 5 000 € en 2017.

Information post réunion : subvention allouée pour 2021 de 2450€, donc la baisse se poursuit.

- Don : reçu 350 € de la cagnotte créée par sa famille pour le décès du jeune plongeur Thomas Schlieber.

Bilan 2020-2021

Réunion du Comité : 3 visioconférences : en novembre, mars et avril.

Sites de plongée :

- Première destination, la Gravière du Fort, qui accueille la majorité de nos plongées en Alsace.
- Pour le barrage de Kruth, suite aux travaux toujours en cours, impossibilité de plongée cette année.
- Concernant le lac d'Alfeld, une évolution suite à notre demande a permis une ouverture plus large des créneaux : les plongées sont autorisées les mardis, mercredis, jeudis, samedis et dimanches.
Les demandes sont toujours à faire en parallèle à la CEA et au codep au minimum 15j à l'avance.
- En Allemagne, la plongée est possible dans la gravière Bürkheim au tarif de 60€ par an et par plongeur.
- Par ailleurs, toujours pas de nouvelles concernant la démarche en cours entre le département 68 (Conseil Général), le Comité régional et le Codep 68 pour obtenir un accès à certaines gravières du 68.

Moyens de communication :

La mise en place de notre nouveau site du codep68 et l'actualisation régulière de notre page sur Facebook débutée en 2015 avec plus de 500 followers.

La formation initiale et continue des cadres :

Axe prioritaire continu du codep68 : soirée médico-technique en visioconférence et formations de cadres à la plongée Handisub.

Les relations avec les autres structures

Nous sommes représentés pour part égale avec le 67 au comité de la FROG qui régit l'organisation de la gravière du Fort.

De façon plus générale la collaboration avec le Codep67 et le Comité Régional Est continuera à être développée afin d'optimiser les moyens et les énergies des formateurs.

Remerciements

À l'ensemble des membres du Comité directeur pour leur investissement durant cette année, en particulier, Jean-Michel, François, Pascale et William qui sont les membres du bureau directeur pour leur aide, leur disponibilité et leur amitié.

Aux responsables et aux membres des commissions pour leur énergie, le dynamisme et l'enthousiasme dont ils font preuve.

Enfin aux présidents de clubs et à tous les plongeurs pour leur implication et le maintien de leur implication au sein de notre fédération.

Conclusion

Le Président est confiant pour les actions à venir et pour l'évolution de notre Comité Départemental.

Dans la perspective d'un retour à la normale de nos activités après ces 2 années très perturbées.

L'enthousiasme et le dynamisme dont les commissions, les clubs et les plongeurs font preuve seront les garants de la réussite de toutes nos actions à venir!

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité.

Le secrétaire liste les personnes absentes qui se sont excusées (Cf page 1).

Il rappelle de ne pas hésiter à le contacter pour diffuser des informations sur le site internet.

Le Rapport du Trésorier (pièce jointe N°2)

Pour rappel, l'exercice comptable n'est plus aligné sur l'année civile, mais comme aux niveaux national et régional sur l'année sportive, soit du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021.

Résultat au 31/08/2021

Dépenses :		Recettes :	
605 Achats de matériel	3 113,06 €	701 Vente de produits	141,00 €
606 Achats non stockés	6 983,03 €	706 Prestations services	7 094,00 €
611 Sous-traitance, services	130,00 €	740 Subvention	2 307,00 €
625 Déplacement/réceptions	1 009,06 €	755 Quotes-parts de résultat sur opération	4 161,26 €
657 subventions versées	2 810,00 €	768 Produits financiers	11,93 €
Total dépenses :	14 045,15 €	Total recettes :	13 715,19 €
Résultat :		-329,96 €	

Bilan au 31/08/2021

ACTIF		PASSIF	
4687 Produits à recevoir	502,00 €	11 Report à nouveau	38 504,76 €
4731 Subvention à recevoir		12 Résultat de l'exercice	-329,96 €
486 Chges. const. d'avance		4686 charges a payer	
512 Compte courant	3 790,90 €	487 Produits constatés d'avance	
517 Compte épargne	33 881,90 €		
53 Caisse			
TOTAL	38 174,80 €	TOTAL	38 174,80 €

Trésorerie :

Solde Compte courant au 31.08.2020 : 3 709,90 €.

Solde Compte épargne au 31.08.2020 : 33 881,90 €.

Solde trésorerie au 31.08.2020 : 37 672,80 €.

Subventions et dons :

Subvention reçue de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) : +1 957 €.

Remplace la subvention équivalente versée par le Conseil Départemental du Haut-Rhin les années précédentes.

Les subventions de l'Agence National du Sport (ANS) pour cet exercice ont été versées en juillet 2020 (2 900 €), et ne sont donc pas comptabilisées en recette sur cet exercice, mais les dépenses correspondantes l'ont été :

- Formation des cadres : 1100€. Prime à l'obtention de diplômes d'encadrement.
- Handisub : 1100€. Achat de masques faciaux et aide à la formation de cadres EH1 apnée et EH2.
- Entraînement et formation des cadres en apnée : 700€. Stage de compensation apnée.

Don : reçus 350€ de la cagnotte créée par sa famille pour le décès du jeune plongeur Thomas Schlieber. Pour donner suite aux souhaits de la famille ce montant sera utilisé dans le cadre de la promotion de la plongée jeune.

Divers :

Mise en place des paiements en ligne via HelloAsso. 99 paiements réalisés entre février et août, pour les commissions Technique, Apnée et Photo-Vidéo. A généraliser pour l'ensemble des commissions.

Bilan des commissions :

En raison de subventions spécifiques sur des activités handisub, et pour mieux identifier les opérations correspondantes, celles si sont maintenant dans un compte séparé, comme les activités des commissions sportives et culturelles.

	Dépenses	Recettes	Bilan
Apnée	1 730	1 035	-695
Fonctionnement	2 581	6 430	3 849
Hockey	0	0	0
Handisub	3 478	590	-2 888
Matériel	338	0	-338
Nap	0	0	0
Photo-vidéo	5 266	4 328	-938
PSP	0	0	0
Secourisme	484	1 190	706
Spéléo.	0	0	0
Technique	168	644	476
TOTAL :	14 045,15	14 217,19	172,04

Rapport des réviseurs aux comptes (pièce jointe N°2).

Les réviseurs aux comptes étaient tous présents :

Réviseurs aux comptes titulaires : Marc Winterhalter et Laurent Rehm.

Réviseurs aux comptes suppléants : Virginie Pesme et Laurent Boudet.

Madame Virginie Pesme lit le rapport des réviseurs aux comptes à l'assemblée.

Les réviseurs aux comptes félicitent le trésorier pour l'excellente tenue de la comptabilité et proposent de donner le quitus au trésorier pour les comptes 2020-2021.

L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

Commission Technique (pièce Jointe N°3)

Technique : résumé des actions 2020-2021

Formation Initiateurs

- Deux stages intermédiaires initiateurs ont été faits :
 - 08-10-2021 à la caserne des pompiers de Heimsbrunn pour la pédagogie organisationnelle avec 9 stagiaires.
 - 14-10-2021 à la piscine de Thann sur le créneau piscine du club de Cernay pour la pédagogie pratique avec 8 stagiaires.
- Examens initiateur du 22-11-2020 et 25-04-2021 annulés en raison de la crise sanitaire de la COVID19. Prochain examen initiateur programmé le 10-10-2021.
- Stage initial initiateur 13 stagiaires : 4 femmes - 9 hommes°:
 - 4 cours à distance (visioconférence) les 8, 10, 15 et 17 juin 2021.
 - Deux ½ journées en présentiel au centre de Médecine du Travail à Colmar les 12 et 19-06-2020.

Formation des GP-N4

- Cours à distance en visioconférence entre novembre 2020 et mars 2021.
- 1 mise en situation d'examen à distance.
- Une plongée de positionnement vis-à-vis de la conduite de palanquée.
5 stagiaires inscrits. 2 candidats se sont présentés à l'examen de la CTR et ont été reçus.
Félicitations à Roland KEHRLY et Tom VAN-OLMEN de l'ASM Mulhouse.

Accompagnement des moniteurs

- Pas d'aspirants MF1 déclarés dans le Haut-Rhin.
- Formation Nitrox confirmés pour E3 :
Formation annulée en raison de la crise de la COVID19 reportée en 2021-2022.

Formation complémentaire 6-20 m

- Entre 4 et 6 cadres E2 sont intéressés par la formation complémentaire.
- Formation annulée en raison de la crise de la COVID19.
Pour la saison 2021-2022 il y a un partenariat avec le Bas-Rhin.

Autres actions

- Conférence sur EPI : intervention de Pascal Hector pour présenter la « réglementation EPI ».
- Participation cadres E4 du Haut-Rhin aux examens et stages CTR Grand-Est.

Handisub

Formation MFEH1

- Laurent REHM de l'ASC Peugeot-Mulhouse.

Formation EH2

- Fabien CHARDON du Club de Plongée Sportive CPS Rixheim.
- Jean-Luc DURLIAT du Touring Plongée Mulhouse TPM.
- Pascal HECTOR de Plongée des Trois Frontières P3F.

Formation IEH1

- 6 cadres formés : voir rapport commission apnée.

Matériel

Achat de deux masques faciaux complets + DS + manomètre pouvant être empruntés par les clubs.

Contacteur : Fabien CHARDON handisub68@hotmail.com.

Ambition départementale conjointe entre encadrants apnée et technique pour :

- Intervenir en centre spécialisé pour plonger avec personnes en situation de handicap moteur, mental, psychique, cognitif.
- Accueillir les personnes en situation de handicap dans les clubs en mobilisant les enseignants pour plongeur en situation de handicap de tout le département.

Difficulté de mise en place de ces actions en raison de la crise de la COVID19 et de la visibilité de l'activité auprès des personnes en situation de handicap.

Projet d'affiche format A3 destinée aux piscines, IME, ESAT, médecins, pharmaciens

Secourisme

- Formation continue des moniteurs de secourisme avec le CFSS de Fessenheim.
- Formation Premier secours civique de niveau 1 le 26 juin 2021.
8 candidats formés au PSC1.
5 candidats en formation continue.
- Saison 2021-2022 : Formation Rifap déjà réalisée à la GDF les 18 et 19-09-2021 avec 30 candidats.

Matériel du Codep 68

Le prêt de la mallette TIV continue.

L'achat de fouets pour nettoyer l'intérieur des blocs lors des TIV a été réalisé et est apprécié par les clubs.

Achats de nouveaux tampons de contrôle en 2022 pour remplacer ceux qui sont usés.



Commission PSP

Actions 2020-2021

Le club des 3 frontières est le seul club du Codep68 à participer à des compétitions.

Il n'y a pas eu de compétition cette année.



Commission Audiovisuelle (Pièce jointe N°4)

Les missions de la commission, 3 axes principaux :

- Les stages de formations photo-vidéo.
- Les compétitions et rencontres photo-vidéo.
- La couverture d'événements, compétitions.

Formation

- Septembre 2020 : Stage National photo-vidéo à Galéria avec des cadres du Haut-Rhin.
- Septembre 2020 : Stage photo-vidéo à la Gravière du Fort.
47 participants dont 13 du Haut-Rhin.
Pour la première fois, des stagiaires apnéistes et une stagiaire handisub.
Très fortes contraintes d'organisation en raison de la situation sanitaire.
- Novembre 2020 : Pascale Cêtre Formatrice Vidéo niveau 3 (FV3).
Présentation de son mémoire lors du séminaire pédagogique.
Dernier niveau de formateur avant Instructeur National
- Décembre 2020 : Formation Lightroom.
Pour partie en visioconférence, pour partie en présentiel (10 participants).
- Mars 2021 à juin 2021 : Formation Photo et Vidéo niveau en visioconférence.
Une visio chaque mercredi soir, en alternance photo et vidéo ou commun.
24 stagiaires, 16 formateurs.
Organisation de plusieurs sorties plongées de mises en pratique à la Gravière du Fort en petits groupes.
- Août 2021 : Stage National à Saint Raphaël.
Participation de plusieurs formateurs du Haut-Rhin.

Couverture des activités fédérales et rencontres :

- Octobre 2020 : Déclics en liberté à Colmar – Rencontre photo-vidéo.
- Octobre 2020 : Examen apnée AEEL à la Gravière du Fort.
- Décembre 2020 : Mise à l'eau du Noriki à la Gravière du Fort.
- Mars 2021 : Apnée jeune à Mulhouse.
- Avril 2021 : Stage de formation cadres apnée handisub à Mulhouse.
- Mai 2021 : Bioblitz à la Gravière du Fort.
- Juin 2021 : Matinale avec un E à la Gravière du Fort.
- Juin 2021 : 1ère Rencontre Nationale Vidéo de la Gravière du Fort.
- Juin 2021 : Championnat de France d'apnée en eau libre à Villefranche.
- Juillet 2021 : Formation handi EH2 à la Gravière du Fort.
- Juillet 2021 : Challenge Photo de la Gravière du Fort.

Actions annulées :

- Mars : FEISME
- Mai : stage photo-vidéo à la GDF, remplacé par les visio de mars à juin.

Achats :

- Abonnement Zoom pour les visioconférences.
L'abonnement Zoom pris par la commission a pu être utilisé par d'autres commissions.

Prévisions septembre 2021 à septembre 2022

- Déclics en liberté à Colmar octobre 2021.
- Initiation Lightroom décembre 2021.
- Stage régional printemps 2022 à la GDF.
- Formations en visio à déterminer.
- Mise en place de séances d'analyses d'images.
- Challenge vidéo national à la GDF juin 2022.
- Challenge photo de la GDF juillet 2022.

- Couverture évènements-compétitions fédéraux.



Commission Apnée (pièce jointe N°5)

Formations

Formation EH1 Cadres Apnée

La commission apnée du CODEP 68 a eu le plaisir d'organiser une première session de formation à destination des encadrants apnée pour l'encadrement des personnes en situation de handicap physique.

Une première au niveau national !

Remerciements à Rémy Heller, Yves Gaertner, Myriam Vivier-Sanna, Fabien Chardon et François Cêtre.

Les cours théoriques ont été organisés en visioconférence, les 24 et 25 mars, les 1er et 8 avril.

Une journée pratique a eu lieu le samedi 10 avril, à Mulhouse, en présence de plongeurs en situation de handicap que nous remercions chaleureusement. Ce sont 8 encadrants de 5 clubs qui ont été formés.

Formation Compensation pour les Cadres

Organisation d'une formation aux techniques de compensation « moving limits », pour les MEF1 a minima, sous la forme de 6 soirées avec tutoriels (en anglais) et 5 soirées en visioconférence, du mois d'octobre à décembre.

Il y a 6 cadres inscrits (a minima IE2) de 2 clubs.

Animations et activités diverses

Participation de la commission apnée à l'achat de longues qui ont été distribuées aux clubs ayant des encadrants IE2 à minima (Colmar, Mulhouse et Huningue).

Organisation de compétition

Ouverture de la Coupe de France 2020 - 10^{ème} Coupe de Noël, Huningue et Mulhouse,

Cette 10^{ème} édition organisée par les clubs P3F Huningue et TPM devait se tenir le 2^{ème} week-end de décembre. Toute l'organisation était prête et la manifestation a été annulée la veille de l'ouverture des inscriptions suite aux restrictions liées à la crise sanitaire.

Remerciements à Jacques Kranzer, Frédéric Ruiz, Jean-Marie Latsague, Thomas Lapointe, Arnaud Ponche qui faisaient partie de l'équipe de préparation, ainsi qu'à tous les juges et bénévoles qui s'étaient portés volontaires.

Container apnée - Gravière du Fort

Le container apnée mis en place à la Gravière du Fort en 2019 a nécessité quelques travaux auxquels le CODEP a participé.



Commission Médicale

Organisation d'une visioconférence d'informations handicap et plongée pour médecins fédéraux : mercredi 26 mai à 20h00

Le Dr. Myriam Vivier Sanna a présenté en visioconférence une information sur les spécificités de la plongée handicap dans le but de permettre aux médecins fédéraux du département d'avoir une vision claire des éléments nécessaires à l'établissement d'un certificat et de poser toutes leurs questions.

En effet, il nous faudrait quelques médecins répartis sur le département pour pouvoir développer la pratique handisub. Plusieurs médecins fédéraux ont pu participer et les échanges ont été très intéressants.

Organisation conjointe avec la commission technique d'une soirée médico-technique en distanciel le 23 juin 2021

Au programme :

- Information sur la réglementation des EPI.
- Retour d'expérience sur les inspections des EPI réalisées dans le département.
- Documents de suivi du matériel (fichiers de suivi et procédures).
- Désinfection du matériel (Mémoire d'instructeur de Rémy Heller).
- Reprise de la pratique après Covid – Vaccination.
- Prise en charge d'un accident et formations secourisme sécurité civile et FFESSM avec la crise Covid.

La visioconférence a été très suivie, avec des participants du Haut-Rhin et des départements limitrophes.

Participation à la réunion de la commission médicale Régionale

Présenté par le Dr. Thierry Krummel lors de l'Ag du comité Régional EST.

Questionnaire de santé pour les mineurs

Pour la pratique des disciplines non à contraintes particulières, donc **l'apnée à moins de 6 mètres et les activités de natation** pour nous, le CACI n'est plus requis pour la prise de licence ou la participation à des compétitions pour les jeunes de moins de 18 ans. Celui-ci devra, avec son responsable légal, attesté avoir répondu "non" à l'ensemble des questions du questionnaire de santé prévu par le législateur ; en cas de "oui", il devra alors produire un CACI.

Pour le sur-classement, en revanche, le certificat médical est requis.

Attention, ce dispositif n'est pas valable pour la pratique de la plongée avec équipement respiratoire (quel que soit le milieu de pratique) et de l'apnée à 6 mètres et plus de profondeur ! Pour ces disciplines, le CACI annuel reste requis.



Commission Hockey subaquatique (pièce jointe N°6)

Rapport d'activité de 2020-2021

Les entraînements

- À Mulhouse (TPM), entraînements de septembre jusqu'à la Toussaint. Reprise avec 3 entraînements pour les jeunes fin décembre et début janvier.
Fin février, reprise des entraînements de nage à la belle piscine du MON jusqu'à début juin lorsque le stade nautique a ouvert ses portes et reprise de 3 entraînements par semaine jusqu'à mi-août.
- À Saint-Louis Le P3F n'a pas eu la même chance car plus d'accès piscine de fin octobre 2020 à fin juin. La reprise des entraînements physiques (nage et apnée) fin juin a permis de se remettre en forme pour attaquer la nouvelle saison.

Tournois amicaux

- - Tournoi de Nogent sur Seine début septembre 2020 : équipe de Mulhouse en intégrant 4 jeunes (2 juniors et 2 cadets).

Les compétitions : toutes annulées.

Les formations : toutes annulées.

Les sélections

- Stage de détection pour les équipes de France U19 et U24 organisé le 1er week-end de septembre à La Rochelle.
Tous les clubs de France ont été contactés pour envoyer leurs jeunes à fort potentiel pour une éventuelle sélection afin de préparer les championnats du monde 2024 qui auront lieu en Turquie. Le Touring Plongée Mulhouse a décidé d'envoyer 2 U19 masculin, 1 U24 masculin et 1 U24 féminin. Les 4 ont été sélectionnés Nous les félicitons et ne manquerons pas de suivre leur parcours.

Labellisation « école de hockey subaquatique

- Travail en visioconférence de Stéphane et Céline Bardet avec le Collège National des Instructeurs pour la création de la grille d'évaluation des clubs pour la labellisation « école de hockey subaquatique » pendant le confinement.
- Ce projet a été validé par le Comité Directeur National de la FFESSM en juin 2021.
C'est un gage d'excellence qui met en avant les valeurs, l'organisation et le fonctionnement préconisés pour atteindre les objectifs de qualité d'accueil et de formation définis par la CNHS (Commission Nationale de Hockey Subaquatique).
- Actuellement 3 clubs en France ont rempli cette grille dont le Touring Plongée Mulhouse qui est éligible à l'obtention du label.

Projets 2021-2022

- Création d'un référentiel « Parcours apprenti hockeyeurs ».
Travail de Mathieu Veuillet et Céline Bardet en collaboration avec le Collège National des Instructeurs pour la création d'un référentiel qui sera dédié à l'encadrement des tous petits (0 à 7 ans) dans la même lignée que le parcours « jeunes bulles » qui existe dans la commission technique.
La présentation du projet devrait avoir lieu le 2ème week-end de décembre lors d'un colloque «jeune».
- Finalisation de Formation de 2 MEF1 (formation nationale qui se déroule généralement en région Bretagne Pays de Loire ou région Parisienne).
- Organisation d'une formation initiateur et arbitrage niveau 1 au Codep68.
- Participation aux différents championnats nationaux.
- Organisation d'un tournoi CODEP68 pour faire découvrir ou redécouvrir le hockey subaquatique aux clubs du département.

Commission Plongée souterraine

Rapport activités de 2020-2021

Ce fut une saison en demi-teinte pour cause de COVID.

Une petite année mais de qualité avec environs 80 plongées.

- Une sortie dans le Lot au printemps avec une météo très favorable (pas de pluie ni avant ni pendant) La dernière plongée du séjour nous aura permis de faire une belle insertion de plus de 1000 mètres aller et bien sûr retour dans le siphon de Trou Madame.
- Quelques plongées sur divers sites et en septembre un week-end à Châtillon-sur-Seine avec nos amis du CRPS Haut de France.

Projet et objectif pour 2021-2022.

- Nous espérons pouvoir finaliser la formation de deux initiateurs ainsi que des PS 1 et PS 3.
- Un séjour dans le LOT au printemps.
- Des week-ends de formation et de mise en situation à la Source de la Douix.
- Une sortie en rivière souterraine devrait ainsi se faire, la date n'a pas encore été fixée.
- La sortie en rivière souterraine a été annulée.

Commission Nage avec palmes

Pas de rapport d'activités de 2020-2021

Projets 2021-2022 : Reprise espérée des entraînements et compétitions.

Décharge globale du Comité pour l'exercice écoulé

La décharge globale au Comité Directeur pour l'exercice 2020-2021 est approuvée à l'unanimité.

Désignation des réviseurs aux comptes

Les réviseurs aux comptes définis pour 4 ans sont maintenus.

Réviseurs aux comptes titulaires : Marc Winterhalter et Laurent Rehm.

Réviseurs aux comptes suppléants : Virginie Pesme et Laurent Boudet.

Budget Prévisionnel et prévisions 2021-2022 (pièce jointe N° 2)

Le trésorier présente le budget prévisionnel 2021-2022 (1er septembre 2021 au 31 août 2022)

Actif		Passif	
605 Achats de matériel	4 572	701 Vente de produits	8 750
606 Achats non stockés	6 910	706 Prestations services	4 920
613 Locations	700	740 Subvention	6 667
625 Déplacement/réceptions	6 080	768 Produits financiers	25
657 subventions versées	2 100		
Total	20 362	Total	20 362

	Dépenses	Recettes	Bilan
Apnée	2 850	2 300	-550
Fonctionnement	3 705	6 802	3 097
Hockey	800	580	-220
Handisub	1 492	960	-532
Matériel	880	100	-780
Nap	0	0	0
Photo-vidéo	6 015	5 400	-615
PSP	300	100	-200
Secourisme	650	1 700	1 050
Spéléo.	1 050	0	-1 050
Technique	2 620	2 420	-200
TOTAL :	20 362	20 362	0

Le budget est bien sûr à l'équilibre, mais cette année sera encore délicate si la crise Covid ne s'arrête pas et si le nombre de licenciés ne remonte pas à son niveau 2019. Afin d'assurer ses missions, le Codep68 ne s'interdit pas de puiser dans ses réserves financières au besoin.

Le budget prévisionnel 2021-2022 est approuvé à l'unanimité



Points divers

Pas de point divers.



Mot des invités

M. Bernard Schittly, président de la région Grand Est et Président adjoint national

- Le Président félicite le Codep68 pour ses actions et opérations. C'est un codep qui fonctionne bien dans une bonne ambiance. Les activités sont réalisées et sont en ligne avec les actions du conseil fédéral comme par exemple le développement du Handisub.
- L'AG du Grand Est aura lieu le 21 novembre 2021 à Vittel.
À cette occasion, de nouveaux statuts intégrant les outils électroniques dont le vote électronique seront soumis à l'assemblée. Il est très important pour ceux qui ne peuvent pas venir de se faire représenter afin d'atteindre le quorum de 50 %.
- Le label Hockey-sub qui avait été reporté plusieurs fois a été validé par la nouvelle équipe nationale.
- Suite à une question dans l'assemblée Bernard Schittly informe de l'avancement de l'assignation de la FFESSM au tribunal judiciaire par l'ancienne équipe qui conteste les détails d'organisation des élections nationales. L'affaire sera jugée le 21 octobre. Un mémoire a été déposé pour notre défense. Le jugement devrait intervenir en décembre. Au besoin, une nouvelle AG électorale sera organisée. Il est temps que cette affaire prenne fin car cela consomme beaucoup de temps et d'argent qui pourraient être mieux occupés.
- Question sur l'honorabilité des cadres
Le circuit des informations est le suivant : remplissage des informations par le club lors du renouvellement de licence des exploitants et encadrant. Communication des informations par la FFESSM au Ministère Jeunesse et sports. Vérification par le ministère de la justice.
En cas de suspicion, l'information sera communiquée à la direction départementale jeunesse et sports qui mènera une enquête complémentaire. En cas d'incompatibilité avérée avec le poste, le responsable de l'honorabilité à la FFESSM sera averti et vérifiera que cette personne n'est plus en activité. Le président du club sera également prévenu.

M. Michel Lambinet, représentant le Président National de la FFESSM

- Concernant la Gravière du Fort, la calle N°2 a été installée et de nombreux petits travaux urgents ont été réalisés, mais l'annulation de 3 journées de travail pèsent lourd dans l'entretien.
Les clubs sont invités à participer massivement à la journée organisée le 11 novembre afin de rattraper le retard accumulé.

Le président du Codep 68 remercie les invités de leur présence et de leur soutien.

Remise des médailles

Rémy Heller, président du Codep 68 procède à la remise des médailles fédérales assisté de Bernard Schittly et de Michel Lambinet.

Médailles de bronze de la FFESSM : Denis Foehrle et Christian Marx.

Médaille d'argent de la FFESSM : Yannick Méal.

Conclusion

Le Président remercie toutes les personnes présentes pour leur participation et les invite à prendre le verre de l'amitié organisé par le club Nouvelle vague de Fessenheim.



Rémy Heller
Président



Jean Michel Scius
Secrétaire